



Veille d'information du CCAS de Marseille

COHESION SOCIALE - HABITAT - LOGEMENT - PATRIMOINE - URBANISME

Domicile : des vérifications plus précises

Un arrêté du ministre de l'intérieur autorise **le contrôle auprès de certains fournisseurs d'énergie la réalité du domicile déclaré** à l'occasion de certaines formalités administratives comme par exemple une demande de carte d'identité, de passeport ou de permis de conduire. A ce jour seuls trois fournisseurs sont concernés mais la généralisation de cet échange d'information devrait être de nature à **limiter les fraudes** quant aux fausses déclarations ou aux domiciliations abusives.

[Arrêté du 27 octobre 2020 fixant la liste des fournisseurs d'un bien ou d'un service qui communiquent à l'administration les informations permettant de vérifier le domicile déclaré lors d'une demande de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire ou de certificat d'immatriculation d'un véhicule, JO n°263 du 29 octobre 2020, texte n°16](#)

ECONOMIE - EMPLOI - TRAVAIL - CHOMAGE

Rapport de l'Institut Montaigne sur la Métropole Aix-Marseille : un état des lieux sombre mais des perspectives

Sur les finances de la Métropole et de la Ville, sur l'état de délabrement du logement à Marseille, les fortes inégalités et fractures, sur les insuffisances du réseau de transports en commun, et sur bien d'autres sujets encore, un rapport de l'Institut Montaigne propose des améliorations. Au menu notamment la **réalisation de travaux structurants**, **l'amélioration de la gouvernance**, etc. Et la proposition phare, déjà évoquée, de **fusionner le département avec la métropole**.

[" Construire la métropole Aix-Marseille-Provence de 2030 ", Institut Montaigne, Novembre 2020](#)

Faciliter le travail en ligne : publication d'un guide pratique

Un guide permettant de **faciliter les relations professionnelles en ligne** a été publié sur le site dédié à la modernisation de l'action publique. Ce document a vocation à **faciliter le travail collaboratif à distance notamment dans le cadre du télétravail**.

[" Guide de la facilitation à distance ", Portail de transformation de l'action publique, 15 octobre 2020](#)

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL - ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Open data : encore des progrès à réaliser

Issu d'une volonté de mesurer l'ouverture du **partage de leurs données par les collectivités et établissements publics locaux**, l'observatoire open data des territoires permet de vérifier en temps réel l'état d'avancement de ce **mouvement initié pour répondre aux besoins d'informations de la part du citoyen**. L'idée est d'assurer la transparence de l'action

publique et, de ce fait, **permettre au citoyen de mieux en appréhender le sens**. Au vu des résultats, le chemin à parcourir est encore long, semé d'embûches et nécessitera une **volonté politique sans faille**.

[Observatoire open data des territoires](#)

FINANCES - MARCHES PUBLICS

Publication du rapport annuel de l'AIFE

L'Agence pour l'informatique financière de l'État vient de publier son rapport 2019 qui fait le point sur les dossiers stratégiques menés pendant cette année. À noter les améliorations apportées à l'application Chorus mais aussi une dématérialisation plus poussée notamment dans le domaine de la commande publique avec un **Plan de Transformation Numérique (PTNCP)**.

["Rapport annuel 2019, Agence pour l'information financière de l'État", 2020](#)

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

« Pour une fonction publique heureuse » : utopie ou réalité ?

La « Fabrique Spinoza » est un think-tank qui a vocation à réaliser des études sur le thème du bonheur dans la société. Associée avec divers partenaires et notamment la Mutuelle nationale territoriale, l'observatoire vient de publier une **étude relative à la fonction publique**. Souvent décriée, mal reconnue, voire caricaturée, la fonction publique offre pourtant de nombreux atouts et se trouve être à l'avant-garde dans différents domaines. À l'heure où **le plan de relance entend s'appuyer sur les agents publics**, cette étude est la bienvenue. **Neuf grandes approches sont développées allant de redonner du sens à l'action jusqu'à prendre soin de l'agent**. L'agent est une ressource inestimable mais encore faut-il que tous les acteurs en aient conscience.

["Pour une fonction publique heureuse", Fabrique Spinoza, Octobre 2020](#)

Mise en œuvre du rapport social unique dans les collectivités territoriales et établissements publics

Un décret vient préciser les modalités pratiques du rapport prévu par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019. Les administrations, à compter du 1^{er} janvier 2021 et sous réserve d'une période transitoire applicable à certaines dispositions, devront disposer d'une **base de données sociale** très complète et diffuser un **rapport social unique** (RSU) présenté devant le comité technique (comité social à partir de 2022). La nouveauté est que ce rapport sera à la disposition des citoyens puisque **obligatoirement diffusé sur le site internet de la collectivité**. Un pas de plus vers la **transparence de la gestion des ressources humaines** dans les administrations publiques.

[Décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique, JO n°0294 du 2 décembre 2020, texte n°28](#)

L'observatoire SMACL 2020 : une 19^e journée mais une première en distanciel

L'Observatoire SMACL des risques territoriaux publie chaque année un rapport qui fait référence, et ce depuis 19 ans, relatif aux **risques encourus par les élus et fonctionnaires territoriaux notamment sous l'angle de la sanction pénale**. Cette année, le covid 19 prend une place importante : d'une part **le colloque aura lieu en distanciel** sous forme de webinaire et d'autre part sera notamment étudiée la **responsabilité des élus et fonctionnaires face à l'épidémie** mais aussi la gestion de la crise sanitaire par les collectivités ainsi que les **retours d'expériences** correspondants. **L'occasion de s'enrichir des actions initiées et menées par les autres administrations territoriales**.

["Au programme de la 19e journée de l'observatoire SMACL", SMACL Assurances, 9 novembre 2020](#)

Dispositions relatives au congé de présence parentale et au congé de solidarité familiale dans la fonction publique

Un décret du 30 novembre complète les dispositions nouvelles de la loi de transformation de la fonction publique. Il détermine notamment les **modalités de prise du congé parental de manière fractionnée ou sous forme de temps partiel**. Il prévoit également la possibilité de réouverture du droit à congé à l'issue de la période maximale de trois ans en cas de gravité de la pathologie de l'enfant qui impose une présence soutenue de l'un des deux parents ou de soins contraignants.

[Décret n° 2020-1492 du 30 novembre 2020 portant diverses dispositions relatives au congé de présence parentale et au congé de solidarité familiale dans la fonction publique, Légifrance](#)